Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 551 | 28 mai 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

SantExpo : une délégation unie à Paris pour représenter la Guyane et attirer de nouveaux talents

Le stand commun de la Guyane a fait forte impression, cette semaine à SantExpo. Que ce soit par sa décoration ou parce qu'il réunissait une quinzaine d'institutions du territoire. Plus de deux mille visiteurs s'y sont arrêtés. Les professionnels présents sur le site ont essayé de les convaincre de venir travailler chez nous.

Frédéric Valletoux, ministre délégué en charge de la Santé et de la Prévention, Fadila Khattabi, sa collègue chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées qui en a profité pour annoncer sa venue en Guyane d'ici la fin de l'année, le Dr Grégory Emery, directeur général de la santé, Marie Daudé, directrice générale de l'offre de soins. Mais aussi plusieurs parlementaires, des élus territoriaux et plus de deux mille visiteurs entre mardi et hier. Le stand de la Guyane a attiré du beau monde à SantExpo, rendez-vous incontournable des décideurs et professionnels du secteur de la santé et du médico-social, qui se tenait cette semaine à Paris. Avec ceci de particulier qu'il réunissait sur un lieu unique les hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, le groupe Guyane Santé (hôpitaux privés Saint-Gabriel, Saint-Paul et Saint-Adrien), Rainbow Guyane, l'Akatij, les PEP, l'Ebène, le GCS Guyasis, la CPTS centre-littoral, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), la Collectivité territoriale, le Comité du tourisme et l'Observatoire régional de la santé (ORSG).

« C'est un stand qui donnait envie de s'arrêter et a fait que les gens sont curieux, se réjouit Mira Litadier, cadre du bloc opératoire à Guyane Santé. On en a profité pour leur présenter notre magnifique territoire et nos structures. Notre objectif était de promouvoir la Guyane, de donner envie aux différentes personnes de venir s'installer en Guyane puisque nous avons tous les mêmes problématiques de recrutement. »

C’est tout l’intérêt de SantExpo et du Salon infirmier qui se déroulent en même temps sur le même site, pour les structures guyanaises. « Pour nous, l’enjeu, ce sont les ressources humaines et la lutte contre le turn over », souligne Marie-Thérèse Daniel, responsable administrative et financière de l’Observatoire régionale de la santé de Guyane (ORSG). Un constat que les autres structures reprennent en écho : « Nous avons besoin de combler les postes vacants et les postes rares : ergothérapeutes, neuropsychologues, psychomotriciens, médecins en rééducation fonctionnelle… », détaille Nicole Smock, première vice-présidente des PEP Guyane, qui gère plusieurs établissements et services médico-sociaux.

Un stand qui se démarque

De par son look, les cartes et brochures disposées par le Comité du tourisme et la présence de nombreuses structures, le stand Guyane destination santé, piloté par l’ARS, a attiré beaucoup de professionnels qui n’avaient pas pensé à notre territoire jusque-là, relate Awatef Argoubi, infirmière libérale et administratrice du GCS Guyasis. « Le stand s’est démarqué par sa décoration, à côté de stands très institutionnels. Les tables permettaient d’accueillir les visiteurs confortablement. Nous avons reçu des étudiants guyanais en cursus à l’EHESP. Cela a permis de discuter avec eux des sujets sur lesquels ils ont envie de travailler. »

Ceux qui ne connaissaient pas la Guyane « posaient des questions sur l’environnement de travail : est-ce que c’est violent ? Est-ce qu’il y a des difficultés de logement ? Y a-t-il des possibilités d’évoluer au niveau professionnels ? Est-il possible d’effectuer une mission avant d’envisager une installation pérenne ? Quelles sont les institutions présentes sur place ? Quels sont les salaires ?, liste Gisèle Boichut, chargée de l’animation territoriale à l’ARS. Nous leur avons présenté l’accompagnement à l’installation, que ce soit par la CPTS ou le GIP Guyane destination santé qui se met en place, les hôpitaux, le projet de CHRU, les hôpitaux de proximité, les CDPS, la possibilité de travailler dans un cadre différent de ce qu’ils connaissent, l’importance de la médiation en santé. Nous avons également pu les orienter directement vers les professionnels présents sur le stand. »

« Le fait de disposer d’un stand Guyane était très intéressant, poursuit Awatef Argoubi. D’abord parce que nous n’avons pas toujours le temps de nous rencontrer à Cayenne. Et parce que cela permettait d’orienter les visiteurs vers la personne la plus susceptible de répondre à leurs questions. Une infirmière libérale voulait s’installer en Guyane. Donc on l’a orientée vers moi. Des représentants de la Bourgogne – France-Comté sont passés. Ils se sont dit qu’ils auraient dû faire la même chose, plutôt que d’avoir de nombreux petits stands disséminés partout dans le salon. » Sabine Phoudiah, responsable des ressources humaines au Centre hospitalier de Kourou, abonde : « C’était très bien de se retrouver, tous les acteurs publics et privés ensemble,

sur le stand de l'ARS. Cela montre l'union des structures et que c'est le patient qui est au centre. »

« Nous avons montré le meilleur de la Guyane »

Qu'ils soient élèves infirmières en fin de formation, professionnels de santé guyanais partis depuis de nombreuses années et tentés par un retour, éditeurs informatiques ou fabricants de matériel médical qui s'interrogent sur le marché guyanais, médecins spécialistes qui veulent connaître le niveau d'activité et le plateau disponible dans les hôpitaux, « on a planté une petite graine, conclut Mira Litadier. C'était l'objectif pour qu'éventuellement ces personnes viennent en Guyane. »

« Guyane Destination Santé a assurément marqué les esprits de cette édition 2024 de SantExpo, se réjouit Romain Brochard, directeur général adjoint de l'ARS Guyane. Nous avons fièrement montré le meilleur de la Guyane, et ces trois jours ont été une occasion exceptionnelle de promouvoir ce territoire extraordinaire, notre qualité de vie unique et ainsi de battre en brèche les préjugés. Grâce à cet événement, nous avons suscité un vif intérêt pour les nombreuses opportunités de carrière passionnantes dans les secteurs de la santé et du médico-social. À la suite de ce salon, je n'ai aucun doute sur le fait que de nombreux talents et professionnels vont rejoindre nos forces vives en Guyane. »

Étudiants, curieux et nostalgiques du *peyi*

Pour la première fois cette année, les trois hôpitaux publics étaient réunis sur un même stand, au Salon infirmier, qui se déroulait en même temps que SantExpo, à Paris. Une manière de mettre en avant le groupement hospitalier de territoire, d'éviter la concurrence entre établissements partenaires et de préfigurer le futur CHRU de Guyane.

« C'était de la bonne concurrence, se réjouit Laurietta Fowell, cadre de santé de médecine polyvalente au Chog. Quand on allait chercher un groupe de visiteurs, les collègues de Cayenne et Kourou allait en chercher d'autres. Si certains candidats étaient spécifiquement intéressés par un établissement, on les orientait vers lui. Ce que l'on faisait pour les autres, les autres le faisaient pour nous. Il n'y avait pas de concurrence déloyale. »

« On oriente vers les trois établissements »

Sabine Phoudiah, responsable des ressources humaines à l'hôpital de Kourou, souligne qu'avec « le CHU, il y aura cette mobilité entre les trois établissements. Donc nous avons moins cette concurrence pour attirer plutôt à Cayenne, à Kourou ou à Saint-Laurent. » Cela ne l'a pas empêchée de vanter les atouts du CHK auprès des candidats : « Un beau plateau technique, la salle nature que nous mettons en place, le robot chirurgical. Pour un jeune diplômé, ça peut être intéressant. » Yasmina Lina, cadre supérieur à la direction des soins du Centre hospitalier de Cayenne, poursuit : « Nous avons chacun nos spécificités en termes d'activité. On orientait les candidats vers celui des trois établissements qui correspondait à leur projet. Représenter un établissement n'empêche pas d'en présenter un autre. »

« Dès le premier jour, nous avons rencontré beaucoup d'infirmières qui seront diplômées en juillet, poursuit Laurietta Fowell. Certaines élèves infirmières sont prêtes à démarrer dès leur diplomation. Deux nous ont dit être sûres de venir dès juillet Nous avons mis en place une politique d'attractivité pour les nouveaux diplômés – primes, logements en colocation, billets d'avion pris en charge – qui les intéresse. Nous avons aussi rencontré des soignants guyanais qui veulent rentrer au pays. Nous avons tout fait pour qu'ils s'intéressent au Chog. »

Des centaines de candidats à recontacter dans les prochains jours

Francette Verderosa, cadre des urgences du Chog, tire également un bilan « positif dans l'ensemble. On a rencontré pas mal de jeunes qui devraient avoir leur diplôme en juillet. Quelques Guyanais qui souhaitent revenir au pays » ou encore un futur infirmier de pratique avancée spécialisée dans les urgences et intéressé par l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni. Alors que le Chog a dû réguler l'accès à ses urgences ces deux dernières années pendant les grandes vacances – et a maintenu ce dispositif depuis – Francette Verderosa constate que « beaucoup de ceux qui postulent veulent démarrer en septembre. Mais nous essayons de mettre en place des stratégies. » Sur vingt-huit postes infirmiers, les urgences ont besoin d'une dizaine de recrutements.

Yasmina Lina a échangé avec « des étudiants, des professionnels intéressés par les DOM, des personnes qui veulent rentrer en Guyane, d'autres qui veulent découvrir le territoire et ont vu le stand. Beaucoup découvrent la Guyane et le CHRU. Mais certains connaissent via d'autres professionnels qui sont venus chez nous. » Si certains services du CHC attirent facilement les candidats – « soins continus, réa néonat, CDPS » – Yasmina Lina en a profité pour mettre en avant d'autres secteurs ayant d'importants besoins de recrutement comme la santé mentale.

Avec plus de 2 000 visiteurs passés sur les stands de la Guyane, les établissements ont noué de nombreux contacts. Dans les prochains jours débutera une campagne pour les recontacter. Et tâcher de convertir cet intérêt en décision de rejoindre la destination Guyane !

EN BREF

♦ Certificat de décès électroniques : premiers rendez-vous avec les mairies

La possibilité de transmettre des certificats de décès électroniques pourrait être effective à partir de la semaine prochaine, sur le territoire de la communauté d'agglomération du Centre littoral. Hier matin, Christelle Porthos, en charge du dossier à l'ARS, en a fait la présentation aux mairies de Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Roura et Montsinéry-Tonnégrande. Des rendez-vous dans chacune des mairies sont programmés ces prochains jours pour les raccorder à HubEE, le portail d'échanges de l'Etat. A Matoury, ce raccordement est d'ores et déjà effectif. La Lettre pro vous confirmera mardi prochain si cette transmission est effectivement possible dans les six communes.

D'autres présentations auront lieu en visioconférence cette semaine avec les mairies de la communauté de communes des Savanes mercredi, et des communautés de communes de l'Ouest guyanais (CCOG) et de l'Est guyanais (CCEG) vendredi. Le raccordement de ces communes sera réalisé dans le courant du mois de juin.

Depuis 2022, les médecins des établissements de santé et des établissements médico-sociaux ont l'obligation de transmettre les certificats de décès par voie électronique. Ce n'était pas le cas en Guyane, faute pour les mairies d'être raccordées au portail d'échange de l'État HubEE. L'ARS les accompagnera pour finaliser cette démarche d'ici aux grandes vacances. En ville, les médecins – et désormais les infirmiers formés –, pour qui ce n'est pas une obligation, auront également la possibilité de transmettre leurs certificats de décès de manière dématérialisée.

♦ Une nouvelle solution de traitement de l'eau en test à Saint-Laurent du Maroni

L'Office de l'eau de Guyane, l'ARS, la mairie de Saint-Laurent du Maroni, la SGDE et l'entreprise Inovaya se mobilisent depuis avril 2023 pour évaluer en Guyane une nouvelle solution de traitement de l'eau : l'unité Unyo, proposée par l'entreprise Inovaya. La phase d'implantation a débuté avec la pose le 21 mai de la première unité Unyo, eau de surface sur le site de Saint-Louis, à Saint-Laurent du Maroni.

Avant sa mise en service, la phase d'installation des prérequis est en cours : branchements hydrauliques et électriques. Une fois l'unité installée, l'équipe d'Inovaya assurera la mise en service et la passation auprès des agents de la SGDE et de l'ARS Guyane, qui assureront la maintenance et le suivi de la qualité des eaux traitées pendant la phase de test. Une formation à l'utilisation de l'unité est prévue et sera ouverte à l'ensemble des partenaires.

Durant les douze prochains mois, un protocole de suivi qualitatif, technique et économique sera appliqué afin de vérifier si le dispositif peut être intéressant à déployer sur l'ensemble du territoire. L'unité récupérera les eaux brutes prélevées au niveau de la prise d'eau de Saint-Jean, sur un volume de 1 m3/h environ. Durant toute l'expérimentation, l'eau traitée sera analysée et non distribuée aux usagers. Si ce dispositif se révèle concluant, il sera cédé à la commune de Grand-Santi, qui souhaite répondre à la demande en eau potable dans certains de ses écarts.

♦ PRSE : la phase de consultation approche

La seconde phase des ateliers du Plan régional santé environnement (PRSE, lire la ***Lettre pro du 8 septembre 2023***) s'est déroulée la semaine dernière. Les thématiques suivantes ont fait l'objet de rédaction de fiche action : métaux lourds, accès à l'eau et à l'assainissement, urbanisme favorable à la santé, qualité de l'air intérieur, gestion des déchets, lutte contre les maladies vectorielles et zoonoses, construction d'une culture partagée. L'atelier sur la qualité des ressources alimentaires sera organisé à la rentrée.

C'est également à la rentrée que débutera la phase de consultation sur le document. Parmi les avis sollicités figureront ceux du groupe régional santé environnement (GRSE) et de la conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA). L'objectif est de finaliser le PRSE d'ici à la fin de l'année.

♦ Le fondateur de Guyakite, une résidente de la MAS de Kourou et une malvoyante parmi les porteurs de la flamme olympique en Guyane

On connaît les porteurs guyanais de la flamme olympique, qui parcourra le territoire le 9 juin. Parmi eux figure Yann Déjou, fondateur du club de kitesurf Guyakite. Avec son association, il a lancé l'initiative Handikite, financée par l'ARS, qui permet de pratiquer le kitesurf en tandem avec environ 70 bénéficiaires en situation de handicap, dont plus de 50 mineurs, issus d'une quinzaine de structures médico-sociales (Apajh, IME, Apadag, Adapei...). En mars 2023, il avait reçu la visite de Geneviève Darrieussecq, alors ministre déléguée en charge des personnes handicapées (***lire la Lettre pro du 21 mars 2023***).

La flamme sera également portée par Leïla Mathurin. Membre de l'association Drépa Guyane, elle est résidente de la maison d'accueil spécialisée (groupe SOS) de Kourou après avoir perdu la vue. Parmi les relayeurs, on relève également la présence de Brenda Barata, qui est malvoyante.

Les autres porteurs guyanais seront Chantell Pushparajalingam, Joël Robeiri, Géraldine Lecacon, Rémy Morelon, Lucie Décosse, Vincent Boudebbouz et Emilie William. Les informations sur le relais guyanais de la flamme olympique sont disponibles sur le **site du Comité international olympique**.

♦ La Croix-Rouge française démarre sa quête

La Croix-Rouge française, qui célèbre ses 160 ans cette année, a lancé ce week-end sa semaine nationale de quête. Les dons récoltés l'aident à financer ses actions bénévoles et salariées. Ses volontaires s'installeront notamment sur les marchés de Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Kourou et Saint-Laurent du Maroni les jours de marché, à Carrefour Matoury et à Hyper U Cayenne vendredi et samedi, à Family Plaza (Matoury) samedi, à la pharmacie de l'Hôpital samedi et à Super U (Saint-Laurent du Maroni) ce week-end, à Leader Price et Super U (Kourou) vendredi et samedi.

♦ Des fleurs pour les mamans à la maternité du Chog…

Pour la Fête des mères, l'association Uman Fu Tamaa (Femmes en devenir) est allée distribuer des roses aux jeunes mamans de la maternité du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais. Dans leur discours, les membres de l'association ont insisté sur le fait que les femmes peuvent continuer à travailler, même après la naissance d'un enfant et que les nouveau-nés sont l'avenir de la France et du monde.

♦ … et à l'hôpital de Cayenne

À l'hôpital de Cayenne, l'association Femmes en devenir a offert des fleurs aux mamans et au personnel qui travaillait dimanche, pour la Fête des mères.

E-Santé

■ La liste des documents à verser obligatoirement dans le DMP évolue

Un arrêté publié dimanche au Journal officiel modifie la liste des documents à verser obligatoirement dans le dossier médical partagé (DMP) par les médecins et les biologistes. Une première liste avait été fixée en mai 2022. Hors prescription produite dans le cadre d'un séjour hospitalier, l'arrêté ajoute l'obligation de verser à compter du 31 décembre 2024 les prescriptions d'actes :

- De kinésithérapie ;
- Infirmiers ;
- De pédicurie ;
- D'orthophonie ;
- D'orthoptie.

L'arrêté reporte au 31 décembre 2025 l'obligation de verser les documents suivants :
- La demande d'examen de radiologie (pour les actes ayant vocation à être pratiqués hors séjour hospitalier) ;
- Les lettres et courriers adressés à un professionnel de santé (hors séjour hospitaliers).

Les autres certificats, attestations et déclarations établis par le médecin ne figurent plus parmi les documents à verser obligatoirement.

Les autres documents qui étaient déjà à verser sont les suivants :

- Le compte rendu des examens de biologie médicale ;
- Le compte rendu des examens radio-diagnostiques ;
- La prescription des produits de santé ;
- Le compte rendu opératoire ;
- La prescription d'examen de biologie médicale pour les actes ayant vocation à être pratiqués hors séjour hospitalier.

■ Mon espace santé devient un outil de prévention personnalisée

Un décret publié dimanche au Journal officiel ajoute deux nouvelles fonctionnalités à Mon espace santé à des fins de prévention personnalisée des assurés sociaux. Il permet notamment à l'usager de répondre à des questionnaires de santé et de recevoir des informations de prévention personnalisées.

L'espace santé de chaque assuré social comporte déjà le dossier médical partagé, un profil médical renseigné par le titulaire, une messagerie sécurisée de santé, un agenda et un catalogue d'applications référencées de santé. Le nouveau décret ajoute deux fonctionnalités :

- L'extension des données librement renseignées par le titulaire en vue de la préparation des rendez-vous de prévention ;
- L'envoi de messages de prévention personnalisés. Le titulaire peut s'opposer à leur réception.

La Commission nationale informatiques et liberté (Cnil) a demandé, dans une **délibération**, que l'information délivrée dans le cadre des messages de prévention personnalisés soit précise et complète.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ La Cour des comptes livre son avis sur la certification des comptes de la Sécurité sociale

Au terme de son exercice de **certification des comptes de l'année 2023**, la Cour des comptes a certifié avec réserve les comptes de l'activité de recouvrement et des branches maladie, accidents du travail - maladies professionnelles, vieillesse et autonomie du régime général, ainsi que les comptes du conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI). S'agissant de la branche famille, la Cour considère, du fait du niveau encore élevé du risque d'erreurs susceptibles d'affecter l'exactitude des prestations délivrées, dont les flux sont retracés dans les comptes, qu'il ne lui est pas possible de les certifier pour l'exercice 2023, sans aller jusqu'à émettre une opinion négative comme en 2022. « Elle prend ainsi en compte les progrès réalisés et les travaux entrepris depuis, pour fiabiliser les données déclarées par les allocataires », souligne le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités dans un **communiqué.**

« La direction de la sécurité sociale se réjouit que la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'activité de recouvrement et de quatre des cinq branches du régime général, ainsi que de ceux du CPSTI, soient à nouveau certifiés, avec une forte réduction du nombre d'anomalies significatives par rapport à celles constatées sur les comptes de l'année 2022, poursuit le communiqué. Les constats du certificateur soulignent les marges de progrès qui demeurent, concernant la capacité du contrôle interne des caisses à réduire à un niveau suffisant les risques d'erreurs qui peuvent affecter les opérations de gestion, et dont rendent compte les états financiers. En cohérence, les orientations fixées par le décret du 30 septembre 2022 relatif au contrôle interne des organismes de sécurité sociale, entré en vigueur en 2023, visent à insuffler une nouvelle dynamique en incitant les caisses à renforcer le pilotage stratégique de la maîtrise des risques, à mieux appréhender les risques majeurs auxquels elles sont exposées, à renforcer l'efficience des contrôles, ainsi que l'analyse des résultats de façon à réduire les anomalies à la source. »

Le communiqué rappelle l'intensification des actions de lutte contre la fraude sociale en 2023 qui s'est traduites par 1,2 milliards d'euros de cotisations sociales redressées et plus d'un milliard d'euros de préjudices détectés sur les prestations sociales en 2023. « Le versement des « justes droits », au regard des enjeux d'équité et de gestion optimale des ressources publiques, est également un axe central des nouvelles conventions d'objectifs et de gestion (COG), signées en 2022-2023 entre l'État et les caisses du régime général, comme de la révision globale de la stratégie de maîtrise des risques engagée en 2023 par les branches (…) En particulier, la trajectoire d'amélioration pour assurer un paiement plus juste, rapide et régulier des droits par la branche famille s'appuie sur une stratégie clairement définie » avec par exemple l'affichage sur

tous les bulletins de paie, depuis janvier, du montant à déclarer pour bénéficier de la prime d'activité et du RSA.

Offres d'emploi

■ L'Institut Pasteur de Guyane recrute un **technicien de laboratoire en biologie médicale** avec une forte valence en santé publique pour son laboratoire de parasitologie (CDD de douze mois, temps plein). Consulter l'offre et candidater.

■ L'association Ader Guyane recherche pour son antenne de Kourou :

- Un **coordinateur de programme** (CDI, à compter de mi-août). Consulter l'offre et candidater.
- Un **animateur de prévention** (CDI, à compter de mi-août). Consulter l'offre et candidater.

Agenda

Aujourd'hui
► **Webinaire sur l'utilisation de PandaLab**, organisé par la CPTS, à destination de tous les professionnels de son territoire (CACL et CCDS), adhérents ou non, de 20 heures à 21 heures. S'inscrire.

Demain
► **Webinaire sur la prise en main de Comudoc** par les professionnels de santé, l'outil régional de télésanté, animé par l'ARS et le GCS Guyasis, de 12h30 à 14 heures, **sur Teams**.

Jeudi 30 mai
► **Assemblée générale** de la filière de prise en charge de l'endométriose en Guyane, à 19 heures à l'hôpital de Cayenne. Adhérer à la filière.

Samedi 1er juin
► **Village au féminin,** organisé par la CPTS centre littoral, Endo amazones, le Planning familial, le réseau Périnat, la Croix-Rouge française et leurs partenaires à partir de 16 heures, à la maison de quartier de la Rénovation urbaine, à Cayenne, à destination du public féminin de 11 à 25 ans. Au programme : ateliers, informations et sensibilisation autour de la santé des jeunes femmes, de la contraception et de l'hygiène menstruelle, ainsi que des sessions d'information sur les pathologies liées aux règles, puis concert de Lova Jah.

Jeudi 6 juin
►**Présentation de Pépites-Parcours**, organisée par le GCS Guyasis et l'ARS à destination des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social intéressé par la coordination, de 9 heures à 21 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Renseignements : 0694 16 86 47. Inscriptions : https://my.weezevent.com/ensemble-se-coordonner-au-benefice-de-lusager

Vendredi 7 juin
► **Journée portes ouvertes** de Médecins du Monde.

Jeudi 13 juin
► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : leila.king@ch-cayenne.fr.

Vendredi 14 juin
►**Séminaire** sur la stratégie régionale de lutte contre les addictions, de 8h30 à 17 heures, à Cayenne (repas pris en charge par l'ARS). S'inscrire.

Mardi 18 juin

► **Soirée d'information sur l'amyotrophie spinale 5q,** animée par le Pr Narcisse Elenga, chef de service de pédiatrie au CHC, et le Dr Benjamin Faivre, pédiatre responsable de l'hôpital de jour de pédiatrie au CHC, avec la CPTS et la société Biogen, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. **S'inscrire ICI**.

► **Séminaire** achats-fournisseurs du CHC. Contact : leila.king@ch-cayenne.fr.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner